



JEAN-PIERRE SUEUR

SÉNATEUR
DU LOIRET

PRÉSIDENT
DE LA COMMISSION DESLOIS

ANCIEN MINISTRE

Monsieur François FILLON
Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57, rue de Varenne

75700 PARIS

Paris, le 16 janvier 2012

C009

Monsieur le Premier Ministre,

Permettez-moi d'appeler à nouveau votre attention sur la situation de la situation de l'entreprise STECO POWER située à Outarville (Loiret).

Comme vous le savez, cette entreprise est la dernière entreprise française produisant encore des batteries.

Comme vous le savez également, elle a connu de nombreuses difficultés, suscitant la légitime inquiétude de ses 186 salariés.

Le tribunal de commerce d'Orléans doit statuer sur son devenir le 24 janvier prochain.

Deux offres ont été présentées :

L'une est un plan de continuation présenté par l'actuel propriétaire, le groupe ESCA.

Celui-ci a récemment annoncé un plan social qui se traduirait par 61 licenciements.

Il se traduirait également par un projet prévoyant la production de 389 000 batteries par an (soit moins de la moitié de ce que cette entreprise a produit par le passé), cependant que 370 000 batteries seraient chaque année achetées à l'étranger, en Italie, Pologne ou Roumanie et reconditionnées sur place.

Un second plan de reprise, dont je ne connais pas le contenu précis, a été présenté par un groupe industriel bengali.



Je me suis rendu dans cette entreprise ce lundi 16 janvier avec M. Emmanuel Hervieux, maire d'Outarville, et M. Patrick Choffy, conseiller général du canton d'Outarville et président de la communauté de communes. Nous avons pu nous entretenir avec les salariés, leurs délégués syndicaux et représentants des comités d'entreprise.

J'ai également pu m'entretenir avec le directeur de l'établissement, M. François Rivière.

A la suite de ces entretiens, deux questions me paraissent devoir être prises en compte en urgence.

D'abord, la question industrielle. Les salariés qui, au cours des dix dernières années, ont vu cette entreprise changer plusieurs fois de main et de stratégie sont, à juste titre, très vigilants à ce sujet.

Il me paraît absolument nécessaire que soit mis en œuvre un véritable plan industriel pour que cette entreprise ait de vraies chances d'être pérennisée. Cela passe par des investissements de manière à pouvoir produire davantage de batteries et à concevoir des produits novateurs, ce qui suppose des capacités de recherche-développement. Je me permets d'insister tout particulièrement auprès de vous sur cet aspect de la question, qui est décisif puisque chacun s'accorde aujourd'hui à penser qu'il faut produire français.

Il y a là l'occasion de maintenir et de développer la dernière entreprise française fabriquant encore des batteries.

Je vous remercie pour tout ce qu'il vous sera possible de faire par les pouvoirs publics pour soutenir un vrai projet industriel et donc le plan d'investissement nécessaire. Il me semble indispensable que des dispositions puissent être prises à cet égard dès que le tribunal de commerce aura statué et quelle que soit la décision que celui-ci aura prise.

En second lieu, les questions de l'emploi et d'éventuels licenciements préoccupent les salariés, comme cela est très compréhensible.

Dans le plan de continuation, 61 licenciements sont prévus.

M. Rivière m'a confirmé que si celui-ci est mis en œuvre, il serait en mesure de proposer une prime supralégale de 8.000 euros net à chaque salarié. Les salariés doivent prochainement se prononcer sur cette proposition.

J'ignore quel serait l'impact en termes de licenciements éventuels de l'offre du groupe industriel bengali.

Je me permets d'insister sur le fait que de nombreux salariés ont travaillé durant de longues années dans cette entreprise, que pour beaucoup d'entre eux



le travail a été, et reste, particulièrement pénible, et que les possibilités de reclassement dans le secteur géographique dans le secteur d'Outarville ne sont pas évidentes.

Je me permets donc d'insister auprès de vous pour que tout soit mis en œuvre afin, d'une part, que des solutions spécifiques soient trouvées, notamment pour les salariés les plus âgés, par la mise en œuvre de plans de sécurisation professionnelle et, d'autre part, que l'ensemble des salariés qui seraient concernés bénéficient d'une cellule de reclassement très efficace susceptible de recevoir dans des délais très rapprochés l'ensemble des salariés qui seraient concernés et de leur apporter une assistance très approfondie.

Je termine en vous rappelant qu'avec les pertes d'emplois d'ores et déjà enregistrées avec la liquidation de l'entreprise GAINAIR, d'Autruy-sur-Juine et les pertes d'emplois qui seront malheureusement inéluctables aux Reliures Brun à Malesherbes, le secteur du nord-Loiret se trouve particulièrement touché.

Je vous remercie donc pour tout ce que vous pourrez faire à l'égard du devenir industriel de l'entreprise STECO POWER et de ses salariés.

Vous en remerciant à l'avance, je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma haute considération.

Jean-Pierre SUEUR